



# Au bord de l'asphyxie, les écoles d'art lancent l'alerte

Les étudiants de l'EESI d'Angoulême lors d'une manifestation d'enterrement symbolique.

© DR.

**En France, un grand nombre d'écoles d'art connaissent une grande crise budgétaire. Face à des étudiants et personnels inquiets, les collectivités et l'État se renvoient la balle.**

PAR MAGALI LESAUVAGE

« *Ce sont les plus précaires, en contrat à durée déterminée, qui sont lésés. Souvent des personnes jeunes et des femmes récemment embauchées.* »

**HÉLÈNE GIANNECHINI, PROFESSEURE  
À L'ÉCOLE D'ART DE POITIERS.**

« *Ça va exploser* », souffle un fonctionnaire du ministère de la Culture. « *C'est une mobilisation historique* », s'exclame Héléne Giannecchini, professeure à l'école d'art de Poitiers, occupée depuis le 28 novembre. Abasourdie, elle raconte avoir appris, après cinq mois de rumeurs concernant des suppressions de postes et sans avoir obtenu de rendez-vous avec la direction, que son contrat ne serait sans doute pas renouvelé à la prochaine rentrée. En tout, d'ici 2026 à l'EESI d'Angoulême-Poitiers, ce sont 15 postes qui sautent, entre contrats non reconduits, départs à la retraite et fermetures définitives de postes vacants. Ainsi en septembre prochain, il n'y aura plus d'atelier volume à Angoulême. « *Enseigner assure des revenus à beaucoup de travailleurs et travailleuses de l'art, souligne Héléne Giannecchini. Cette perte d'emploi est catastrophique pour certains.* » Elle ajoute : « *Ce sont les plus précaires, en contrat à durée déterminée, qui sont lésés. Souvent des personnes jeunes et des femmes récemment embauchées, suite au rééquilibrage du tableau des emplois en majeure partie constitué d'hommes* ».

Dans un grand nombre des 45 écoles d'art réparties sur le territoire français, le tableau est tout aussi noir. Et pour cause : leurs caisses sont vides, et l'enseignement de l'art en France en souffre. L'écosystème kafkaïen est un facteur majeur de la crise : la plupart des écoles sont sous tutelle



Banderoles affichées à l'EESI de Poitiers.

Photo des étudiant·es mobilisé·es du mouvement #ecolesd'artendanger.

Les étudiant·es de l'école d'arts appliqués Duperré demandent une annexe décente pour leur école.

© Instagram / @\_annexe\_pour\_duperre\_



« Les enseignants partent, on ne sait pas quelle valeur va avoir notre diplôme, et nous sommes peu d'étudiants à nous mobiliser... Beaucoup sont très déprimés. »

**ERIN NAUDI ET VALENTIN CHARTON,**  
MEMBRES DE LA ZEL, ASSOCIATION ÉTUDIANTE  
DE L'ÉSAD DE VALENCIENNES.



pédagogique du ministère de la Culture, mais en financement mixte, avec villes, métropoles ou régions. D'autres facteurs sont conjoncturels. En premier lieu, l'inflation et les coûts galopants de l'énergie – les écoles étant des lieux de forte production. Mais aussi la non-compensation par l'État du dégel du point d'indice des agents de la fonction publique, qui entraîne une explosion de la masse salariale pour les collectivités territoriales, qui ont par ailleurs perdu avec la réforme de 2021 une partie des revenus de la taxe d'habitation.

En 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes a fait subir aux écoles de Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Annecy une baisse de subventions de 15 à 45 %. À Lyon, école nationale, 100 000 euros se sont ainsi évanouis, tandis qu'à Saint-Étienne, les 180 000 euros retranchés par la région ont été compensés par la ville. Mais cette générosité n'est pas envisageable partout. L'Ésad de Valenciennes, l'une des plus anciennes écoles d'art de France, née en 1782, pourrait bientôt fermer, faute de soutien municipal – comme ce fut le cas à Perpignan en 2016. Dans un communiqué, étudiantes et étudiants expliquent cette « menace imminente » par des « coupes budgétaires répétées ces dernières années, causées par le retrait progressif de la ville de Valenciennes ». Une volonté clairement affichée par le maire et président de l'agglomération, Laurent Degallaix, qui fait valoir un déficit de 400 000 euros. Le coup de massue est venu le 5 janvier : le conseil d'administration de l'école a voté la suppression du concours d'entrée et son retrait de la plateforme Parcoursup. En d'autres termes : il n'y aura pas de nouveaux étudiants en première année à la rentrée de septembre, ce qui signifie une réduction des effectifs d'une centaine d'élèves à environ 50. Cette « année blanche » plombe le moral des étudiants et personnels, racontent Erin Naudi et Valentin Charton, membres de la ZEL, association étudiante de l'Ésad : « Les enseignants partent, on ne sait pas quelle valeur va avoir notre diplôme, et nous sommes peu d'étudiants à nous mobiliser... Beaucoup sont très déprimés ». Leur courrier au ministère de la Culture est resté sans réponse.

### Paupérisation

L'Ensa de Bourges – école nationale qui reçoit une dotation inférieure de 30 % aux autres et est logée dans un bâtiment municipal – est dans un état de délabrement avancé. La scolarité se fait dans des locaux en travaux qui tiennent du « cache-misère », selon un étudiant. Même constat à l'école d'arts appliqués Duperré (sous tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur), très à l'étroit et qui bataille avec la mairie de Paris Centre pour obtenir un second lieu décent : une partie des ateliers est située en sous-sol, sans fenêtre ni ventilation, ou dans une annexe inadaptée.





Dégâts à la suite d'un orage à l'ENSA de Bourges.

© Instagram /

@mobilisationensabourges.

Mobilisation à l'EESAB à Brest contre le manque de moyens.

© Twitter / @lemassicotBZH.

L'impasse budgétaire explique en partie les nombreuses tensions dans les écoles, notamment les faits de harcèlement dénoncés. Des enseignements qui sont modifiés dans l'urgence et sans consultation, des projets au long cours stoppés faute de moyens ou à cause de changements de direction... Ainsi à Angers (l'un des trois sites de Talm, avec Tours et Le Mans), sept directeurs se sont succédés en dix ans. Le précédent a démissionné après que la direction générale a mis un frein net aux dépenses. À court de matériel, une professeure est partie à la recherche de vieux stocks de papier, tandis que les jurés de diplômes doivent être recrutés localement pour éviter les défraiements. Une situation de souffrance au travail qui a entraîné une série d'arrêts maladie : l'été dernier, c'est l'ensemble du personnel administratif qui était en *burn out*, et la rentrée s'est faite sur le fil du rasoir... Tandis que professeurs et étudiants quittent l'école, un rapport sur la santé au travail a été commandé à la demande du Snéad-Talm à un cabinet indépendant, dont les résultats doivent être communiqués prochainement.

À Toulouse, l'isdaT accuse un déficit budgétaire de 300 000 euros : le matériel, les déplacements et workshops sont réduits, les salaires et factures sont payées en retard. Même son de cloche à l'EESAB, qui réunit quatre écoles en Bretagne : à Quimper, la mairie souhaite amputer l'établissement d'une partie de ses locaux. La paupérisation des écoles a de nombreuses conséquences délétères : conflits, offre pédagogique atrophiée, désertion (plus ou moins volontaire) des professeurs comme des élèves.

## Un système en panne

Ces nombreuses situations de crise mettent à jour un dysfonctionnement structurel majeur. Les écoles d'art territoriales ont deux têtes, qui ne s'accordent pas toujours : pour le volet financier, les collectivités, qui doivent réduire leurs dépenses, et pour le pédagogique, l'État, qui se déresponsabilise. « Comme dans les centres d'art, il y a une disjonction entre les décisions prises par les conseils d'administration avec une logique comptable, et le travail des équipes », estime Jérôme Dupeyrat, enseignant à Toulouse et membre du Snéad (syndicat national des écoles d'art et de design). Il poursuit : « Les déficits soumettent les écoles à la rentabilité et au recours aux recettes propres. Certaines réfléchissent à l'augmentation des frais d'inscription, à la mise en place de la formation continue ou à la location d'espaces. Or le personnel est déjà surmené ». Par ailleurs, la concurrence des écoles d'art privées se fait largement sentir et réduit d'autant l'égalité des chances. Autre sujet d'inquiétude : la mutualisation des écoles, pour laquelle plaidait un rapport de la Cour des Comptes en 2021. « On sait que la mutualisation peut signifier la suppression de structures », s'inquiète Jérôme Dupeyrat. →

« On sait que la mutualisation peut signifier la suppression de structures. »

JÉRÔME DUPEYRAT, ENSEIGNANT À L'ISDAT DE TOULOUSE ET MEMBRE DU SNÉAD.



« L'école d'art peut être un lieu extrêmement violent, contrairement à l'image progressiste qu'on a souvent. »

**CLOVIS MAILLET,**  
PROFESSEUR À TALM-ANGERS.

Journée de mobilisation  
inter-écoles à Toulouse  
le 18 janvier 2023.

© DR.



La complexité des divers statuts, des diplômes et des financements mixtes est par ailleurs un prétexte pour les uns et les autres à se renvoyer la balle. Et identifier les bons interlocuteurs, tant dans les ministères (Culture, Enseignement supérieur, Collectivités, Budget...) que dans les collectivités, est un vrai casse-tête. Sur 45 écoles, neuf sont nationales et constituées en EPA (établissements publics à caractère administratif) – dont trois situées en région parisienne et aucune dans l'ouest de la France. Les écoles territoriales sont quant à elles des EPCC (établissements publics de coopération culturelle). « L'uniformisation des statuts des écoles sous tutelle de l'État serait plus égalitaire pour les élèves, comme pour les professeurs », remarque Jérôme Dupeyrat. Ainsi dans les écoles d'art se jouent déjà les mêmes enjeux que dans le monde du travail. C'est l'opinion de Clovis Maillet, professeur à Angers, qui vient de démissionner : « Les artistes sont sous-informés quant à leurs droits, et les directions ne sont pas formées au management. Certaines règles du droit du travail sont piétinées. À cause du manque de titularisation, on a vu des personnes, enceintes ou malades, dont le contrat n'était pas renouvelé au moment où ils et elles avaient le plus besoin de protection. Certains étudiants handicapés subissent des discriminations et de nombreux établissements ne respectent pas les lois concernant l'accessibilité. L'école d'art peut être un lieu extrêmement violent, contrairement à l'image progressiste qu'on en a souvent ».

« La constitution récente de syndicats d'étudiants et de travailleurs des écoles d'art, de collectifs abordant les questions du travail de l'art montrent que ce ne sont pas des problèmes de niche. Désormais les tutelles peuvent difficilement ignorer ces interlocuteurs. »

**CAROLINE SEBILLEAU,**  
MEMBRE DU COLLECTIF LA BUSE.

### Prise de conscience

Beaucoup font part d'un grand sentiment de découragement, voire de résignation. Caroline Sebilliau, membre du collectif La Buse, fait le parallèle avec les étudiants des universités, touchés de plein fouet par la crise sanitaire et égarés dans le système Parcoursup : « Il y a une telle précarité psychologique et financière que la mobilisation est difficile ». Mais depuis novembre, des occupations et des assemblées générales sont organisées, Instagram et Discord bouillonnent de réunions en ligne, de partages de revendications et d'images de manifestations. Une vingtaine d'écoles ont rejoint le cadre inter-organisations Écoles d'art et de design en lutte, qui réunit syndicats et collectifs (avec le Massicot, La Buse, le Snéad, Les Mots de trop...). Une grève a été organisée le 18 janvier, et une lettre ouverte envoyée une semaine plus tard à la ministre de la Culture Rima Abdul Malak, sans réponse. Si le moral est en berne, la prise de conscience est générale : « Le paysage a changé, explique Caroline Sebilliau. La constitution récente de syndicats d'étudiants et de travailleurs des écoles d'art, de collectifs abordant les questions du travail de l'art montrent que ce ne sont pas des problèmes de niche. Désormais les tutelles peuvent difficilement ignorer ces interlocuteurs ».

Plusieurs écoles nationales, bien que moins concernées, se joignent au mouvement, notamment Cergy et Lyon. Si selon une enseignante





*« Les écoles d'art sont dans l'angle mort des politiques publiques. Il faut une réflexion globale, au niveau national, sortir du modèle des EPCC et se rapprocher de celui des universités »*

**AMEL NAFTI, CO-PRÉSIDENTE DE L'ANDÉA ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE GRENOBLE-VALENCE.**

© LinkedIn.

Mobilisation à l'Esad de Valenciennes.

© Twitter / @bibesadval.

des Beaux-Arts de Paris, « *les professeurs (qui ont la particularité d'enseigner en ateliers individuels, ndlr) se sentent peu concernés* », un syndicat d'étudiants en cours de constitution, le SPAP, organisait le 1<sup>er</sup> février une réunion d'information dans la cour vitrée de la rue Bonaparte.

### Des réformes indispensables

Au milieu de cette effervescence, les directions, jonglant avec les restrictions budgétaires, sont rares à s'exprimer, droit de réserve oblige. Une directrice confie : « *La période est très anxieuse, nous sommes pris en étau... Les négociations sont difficiles mais nous sommes solidaires des personnels et des étudiants* ».

L'Andéa (association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques), dont le conseil d'administration est principalement composé de directeurs d'écoles, est pointée du doigt : « *Ce sont les seuls interlocuteurs du ministère, mais ils font le service minimum et le dialogue est difficile* », estime un membre du Snéad. Co-présidente de l'Andéa et directrice générale de l'école de Grenoble-Valence, Amel Nafti met cependant en avant des revendications adressées depuis plusieurs années à la rue de Valois : l'alignement, du national au territorial, des diplômes et des statuts des professeurs, ou encore l'exonération des frais d'inscription pour les boursiers, comme à l'université. L'action de l'Andéa est selon elle complémentaire de celle des syndicats, son rôle étant de « *penser des réformes indispensables* ». « *Les écoles d'art sont dans l'angle mort des politiques publiques* », affirme Amel Nafti, selon laquelle « *il faut une réflexion globale, au niveau national, sortir du modèle des EPCC et se rapprocher de celui des universités* ». En attendant les résultats d'une première réunion avec les présidents d'écoles (élus des collectivités) qui a eu lieu le 27 janvier au ministère, l'Andéa travaille à une nouvelle tribune, après plusieurs courriers d'alerte envoyés en 2021 et 2022 au ministère de la Culture.

Interrogée sur la situation de crise et les nombreuses alertes, la rue de Valois précise que la tutelle des écoles territoriales est exercée « *collectivement par l'État et les collectivités* » et botte en touche à plusieurs reprises.

« *L'administration centrale n'a pas connaissance à ce jour d'importantes coupes budgétaires dans les budgets des écoles supérieures d'art fonctionnant sous forme d'EPCC (territoriales, ndlr)* », affirme le ministère, qui se dit en revanche « *très conscient des difficultés budgétaires rencontrées* » et fait valoir que les écoles sont « *éligibles à l'amortisseur électricité mis en place par le gouvernement* ». Dans le détail, l'administration dit n'avoir « *pas davantage connaissance d'écoles menacées de fermeture* » et, au sujet de l'avenir de Valenciennes, n'avance pas

de proposition. Pour Bourges, « *une étude sur l'avenir de l'école* » a été confiée à un groupe de travail et à un cabinet d'architecture. Du côté des politiques, les choses commencent à bouger : le 27 janvier Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime, interpellait la ministre Rima Abdul Malak au sujet des écoles du Havre. En attendant des réponses plus précises, du ministère comme des collectivités, étudiants et personnels en colère comptent profiter des journées portes ouvertes dans les écoles, qui ont lieu traditionnellement de fin janvier à début mars, pour mener des actions, communiquer, témoigner. Et peut-être se faire entendre.



VENDREDI

03.02.23

ENQUÊTE

## Au bord de l'asphyxie, les écoles d'art lancent l'alerte



DÉCRYPTAGE

Recherche :  
les historiens  
de l'art à bout  
de souffle

PAROLE À...

Guilda Chahverdi :  
« La jeune génération  
d'artistes afghans  
a construit un espoir  
malgré l'instabilité »

# SOMMAIRE

P.4 **ESSENTIELS**

P.7 **L'ENQUÊTE**

## Au bord de l'asphyxie, les écoles d'art lancent l'alerte

MAGALI LESAUVAGE

P.12 **DÉCRYPTAGE**

## Recherche : les historiens de l'art à bout de souffle

MARINE VAZZOLER

P.16 **PAROLE À...**

## Guilda Chahverdi : « La jeune génération d'artistes afghans a construit un espoir malgré l'instabilité »

JULIE CHAIZEMARTIN

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur [lequotidiendelart.com/abonnement](http://lequotidiendelart.com/abonnement)

Le Quotidien de l'Art est édité par Beaux Arts & cie, sas au capital social de 2 153 303,96 euros

9 boulevard de la Madeleine - 75001 Paris  
rcs Nanterre n°435 355 896 - CPPAP 0325 W 91298 issn 2275-4407 [www.lequotidiendelart.com](http://www.lequotidiendelart.com) - un site internet hébergé par Platform.sh. 131, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, France - tél. : 01 40 09 30 00.

**Président** Frédéric Jousset

**Directrice générale** Solenne Blanc

**Directeur de la rédaction** Fabrice Bousteau

**Directeur général délégué et directeur de la publication**

Jean-Baptiste Costa de Beauregard

**Éditrice adjointe** Constance Bonhomme

**Le Quotidien de l'Art**

**Rédacteur en chef** Rafael Pic ([rpic@lequotidiendelart.com](mailto:rpic@lequotidiendelart.com))

**Cheffe de rubrique** Alison Moss ([amoss@lequotidiendelart.com](mailto:amoss@lequotidiendelart.com))

**L'Hebdo du Quotidien de l'Art**

**Rédactrice en cheffe adjointe** Magali Lesauvage

([mlesauvage@lequotidiendelart.com](mailto:mlesauvage@lequotidiendelart.com))

**Cheffe de rubrique** Marine Vazzoler

([mazzoler@lequotidiendelart.com](mailto:mazzoler@lequotidiendelart.com))

**Contributrice de ce numéro** Julie Chazemartin

**Directeur artistique** Bernard Borel

**Maquette** Yvette Znaménak

**Secrétaire de rédaction** Diane Lestage

**Iconographe** Léa Vicente

**Régie publicitaire** [advertising@lequotidiendelart.com](mailto:advertising@lequotidiendelart.com)

tél. : +33 (0)1 87 89 91 43 Dominique Thomas (directrice),

Peggy Ribault (Pôle Art), Hedwige Thaler (Pôle hors captif),

Juliette Jabet (Marché de l'art), Thibaut Perrault (Musées, Frac,

centres d'art, éditeurs)

**Studio technique** [studio@lequotidiendelart.com](mailto:studio@lequotidiendelart.com)

**Abonnements** [abonnement@lequotidiendelart.com](mailto:abonnement@lequotidiendelart.com)

tél. : 01 82 83 33 10

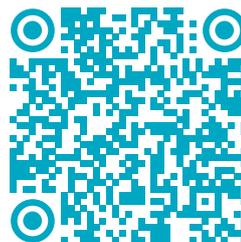
**Couverture** Fanny Monier pour *Le Quotidien de l'Art* - © ADAGP, Paris 2023, pour les œuvres des adhérents.

# LE QUOTIDIEN DE L'ART

LE PREMIER QUOTIDIEN NUMÉRIQUE DU MONDE DE L'ART

1 MOIS D'ABONNEMENT GRATUIT

SCANNEZ-MOI



Le QUOTIDIEN et l'HEBDO du lundi au vendredi sur tous vos écrans